

## Discours humanitaires et enjeux migratoires : l'exception européenne ?

**Maëlle L'Homme** • Unité de Recherche sur les Enjeux et Pratiques Humanitaires de Médecins Sans Frontières à Genève (Suisse)

---

Les organisations non gouvernementales succomberaient-elles aussi à la politique du « deux poids, deux mesures » ? Revenant sur les prises de position des acteurs humanitaires sur la question migratoire en Europe, l'auteure décortique les exigences, intentions et dilemmes qui peuvent les animer.

---

**D**epuis 2015, différentes organisations humanitaires présentes le long des parcours d'exil vers l'Europe s'indignent publiquement des violations des droits fondamentaux des personnes en errance, de l'illégalité des pratiques de refoulement et de la criminalisation des migrants et de ceux qui les aident. Si la véracité des faits dénoncés ne fait aucun doute, le caractère explicite des accusations portées et le ton employé pour qualifier « l'échec de l'Europe »<sup>1</sup>, la cruauté de ses politiques<sup>2</sup> et la perfidie de ses méthodes<sup>3</sup> peuvent surprendre. En effet, la plupart de ces acteurs humanitaires se gardent généralement de pointer du doigt les groupes ou les gouvernements responsables des crises auxquelles ils répondent<sup>4</sup>.

S'appuyant sur une dizaine d'entretiens semi-structurés réalisés avec des professionnels de Médecins Sans Frontières (MSF), l'auteure souhaite réfléchir aux fondements sur lesquels reposent ces critiques publiques adressées aux gouvernements européens et à leur applicabilité à d'autres contextes. Ne sont pas abordés ici les efforts de plaidoyer discret qui précèdent et accompagnent toute prise de parole publique. S'il limite l'analyse, ce parti pris doit nous forcer à regarder les choses telles qu'elles apparaissent aux yeux du grand public – c'est-à-dire de toute personne n'ayant pas connaissance des discussions internes à l'organisation.

### La politisation du discours humanitaire sur les questions migratoires

Par la régularité de ses publications qui s'élèvent contre le cynisme des politiques européennes, MSF a contribué ces dernières années à nourrir le débat public européen sur les enjeux migratoires, et à maintenir une forme de pression sur les gouvernements. Entre avril 2016 et avril 2021, les conditions d'accueil des migrants et des demandeurs d'asile en Europe ont fait l'objet de plus d'une centaine d'articles, communiqués de presse et lettres ouvertes, auxquels s'ajoutent une vingtaine d'articles

---

<sup>1</sup> Communiqué publié sur le site de Médecins du Monde (MDM) en date du 7 novembre 2016, <https://www.medecinsdumonde.org/fr/actualites/leurope/2016/11/07/grece-lechec-de-leurope-lesbos>

<sup>2</sup> Rapport de International Rescue Committee (IRC), "The cruelty of containment: the Mental Health Toll of the EU's 'Hotspot' Approach on the Greek Islands", décembre 2020, p.4, [https://eu.rescue.org/sites/default/files/2020-12/IRC\\_Cruelty\\_of\\_Containment\\_FINAL.pdf](https://eu.rescue.org/sites/default/files/2020-12/IRC_Cruelty_of_Containment_FINAL.pdf)

<sup>3</sup> Oxfam Report, "A dangerous game", October 2017, p.3, [https://s3.amazonaws.com/oxfam-us/www/static/media/files/A\\_Dangerous\\_Game\\_Final\\_rP9UNs4.pdf](https://s3.amazonaws.com/oxfam-us/www/static/media/files/A_Dangerous_Game_Final_rP9UNs4.pdf)

<sup>4</sup> Michael N. Barnett, *Empire of Humanity: A History of Humanitarianism*, Cornell University Press, 2011, p.33.

relatant les conditions de détention des migrants en Libye<sup>5</sup>. En juin 2021, MSF s'appuie sur cinq années de présence opérationnelle en Grèce pour dénoncer l'impact des politiques européennes sur la santé mentale des personnes bloquées dans les « hotspots » des îles de Lesbos, Samos et Chios, et « appelle les décideurs européens et le gouvernement grec à prendre leurs responsabilités<sup>6</sup> ».

Cette façon pour MSF d'interpeller publiquement les autorités sur les questions migratoires n'est pas unique en son genre. Différents rapports publiés en 2017<sup>7</sup>, 2018<sup>8</sup> et 2020<sup>9</sup> ont ainsi fait état de pratiques abusives similaires de la part des gouvernements mexicain, étatsunien et australien en matière de détention et de transfert des demandeurs d'asile. À chaque fois, les critiques exprimées ne portent pas seulement sur l'indécence des conditions d'accueil, mais mettent aussi en évidence les responsabilités politiques dans la fabrication d'une crise aux conséquences humanitaires bien réelles. L'Union européenne et la France sont par exemple désignées comme les « complice[s] du cycle de violations des droits humains commis [en Libye] », coupables de violations « quotidiennes » et « systématiques » des droits des personnes migrantes, à l'origine d'une « politique cruelle, inhumaine et cynique », mettant en péril des vies humaines et reniant à la fois leurs principes et leurs engagements internationaux<sup>10</sup>.

Ce n'est pas tant la véhémence du propos en soi qui déconcerte, que l'identité de l'organisation qui l'exprime, car l'action humanitaire implique, dans la plupart des contextes, de composer avec ceux qui portent atteinte aux droits humains<sup>11</sup>. Les dilemmes qui président à la décision, pour une organisation comme MSF, de prendre la parole en public sont nombreux. Ils ont fait l'objet de différentes revues critiques approfondies<sup>12</sup> qu'il serait impossible de résumer ici sans en trahir la complexité. Soulignons simplement que l'action humanitaire est familière des contextes dans lesquels une dénonciation publique n'est pas possible, ou pas souhaitable, car une telle exposition médiatique se ferait au détriment de la sécurité des équipes, de la présence de l'organisation, et des populations concernées. Parfois, il faut privilégier un plaidoyer bilatéral et silencieux. Mais dans un monde où l'information circule à grande échelle, les organisations humanitaires peuvent-elles encore moduler leurs prises de position publiques en fonction des contextes sans se voir accusées d'opportunisme moral ?

### La solidarité internationale face à ses responsabilités

Force est de constater que l'évolution, dans les années 1990, d'une conception de l'action humanitaire fondée sur des besoins vers celle d'une action fondée sur des droits, n'a pas fondamentalement fait

---

<sup>5</sup> Cet inventaire non exhaustif est tiré du dossier intitulé « Criminalisation et maltraitance des personnes en migration » publié sur le site de Médecins Sans Frontières, <https://www.msf.fr/decryptages/criminalisation-et-maltraitance-des-personnes-en-migration>

<sup>6</sup> MSF Report, "Constructing crisis at Europe's borders: The EU plan to intensify its dangerous hotspot approach on Greek islands", June 2021, p.1 (traduction de l'auteure), <https://www.msf.fr/sites/default/files/2021-06/Rapport%20-%20Constructing%20Crisis%20at%20Europe%27s%20borders.pdf>

<sup>7</sup> MSF Report, "Forced to Flee Central America's Northern Triangle: A neglected humanitarian crisis", May 2017, [https://www.msf.org/sites/msf.org/files/msf\\_forced-to-flee-central-americas-northern-triangle\\_e.pdf](https://www.msf.org/sites/msf.org/files/msf_forced-to-flee-central-americas-northern-triangle_e.pdf)

<sup>8</sup> MSF Report, "Indefinite despair – The tragic mental health consequences of offshore processing on Nauru", December 2018, <https://apo.org.au/sites/default/files/resource-files/2018-12/apo-nid207741.pdf>

<sup>9</sup> MSF Report, "No Way Out – The humanitarian crisis for migrants and asylum seekers trapped between the United States, Mexico and the Northern Triangle of Central America", February 2020, <https://reliefweb.int/report/mexico/no-way-out-humanitarian-crisis-migrants-and-asylum-seekers-trapped-between-united>

<sup>10</sup> Articles, communiqués de presse et lettres ouvertes des sections française et suisse de MSF publiés entre avril 2016 et avril 2020.

<sup>11</sup> David Rieff, "A false compatibility: Humanitarian Action and Human Rights", *Humanitarian Stakes*, no.1, MSF Switzerland's Review on Humanitarian Stakes and Practices, 2007, p.42.

<sup>12</sup> Laurence Binet, *MSF Speaking Out Case Studies*, <https://www.msf.org/speakingout/all-case-studies>

avancer le débat entre un humanitaire apolitique et un humanitaire plus militant. Pris dans une contradiction entre leur volonté de rester, quand ils le souhaitent, en marge du politique pour avoir accès aux victimes de façon impartiale, et ce qu'ils considèrent comme une responsabilité d'alerter l'opinion, les acteurs humanitaires n'entrent pas partout dans le même rapport de tension vis-à-vis du pouvoir.

Les acteurs de l'aide n'ont certes d'autre choix que d'évaluer la pertinence de leurs prises de parole à l'aune des conséquences, favorables ou néfastes, sur les populations concernées. Aussi auraient-ils tort, sans doute, de ne pas tirer parti du surcroît de légitimité et de visibilité que leur confère leur ancrage historique et structurel dans leur société d'origine pour faire bouger quelques lignes politiques. Mais si le « vœu d'aider des inconnus dans des pays lointains<sup>13</sup> » constitue véritablement le fondement de l'entreprise humanitaire, celle-ci n'est légitime que parce qu'elle incarne, par son rayonnement international, la vision universaliste d'une justice distributive mondiale<sup>14</sup>. Par conséquent, les « populations concernées » seraient en droit d'exiger plus de cohérence de la part d'organisations qui, souvent, décident seules si c'est leur fonction de secours ou leur rôle d'agitateur qui doit prévaloir.

Suggérer une iniquité dans la manière dont les organisations humanitaires s'indignent des souffrances des populations auxquelles elles portent assistance présente le risque d'alimenter des polémiques inutiles, voire dangereuses. Celui-ci est d'autant plus manifeste que le constat tient davantage de l'intuition que de l'exercice mathématique, tant la comparaison de la place donnée aux victimes sur l'échelle de l'indignation publique est périlleuse et, quelle que soit la méthode, contestable. Il n'est pas question de mettre en doute la légitimité des organisations humanitaires à prendre la parole pour réclamer le respect du droit d'asile et qu'un traitement humain soit accordé à des populations en situation de détresse. Au contraire, il s'agit d'affirmer que l'« encampement<sup>15</sup> » sous toutes ses formes, comme « manière de gérer l'indésirable » et de « tenir à l'écart ce qui dérange<sup>16</sup> », est d'une brutalité déshumanisante, mais malheureusement banale qui mérite, partout, d'être dénoncée. Puisque, précisément, elle n'est pas dénoncée partout, on est en droit de se demander quelles sont les spécificités de la question migratoire européenne.

### La « crise migratoire » européenne : une vision morale

Pour les organisations humanitaires présentes sur le terrain, dénoncer l'effet des politiques européennes en Grèce, en Libye, plus généralement en Méditerranée est vécu comme une obligation morale à plusieurs titres. Tout d'abord, elles soulignent la responsabilité directe des gouvernements européens dans l'adoption et la mise en œuvre de politiques de plus en plus restrictives ciblant les migrants et les demandeurs d'asile. Ensuite, elles invoquent la capacité matérielle de l'Europe et le devoir qui en découle de faire mieux et davantage pour offrir un accueil digne avec l'argent des contribuables européens<sup>17</sup>. De façon comparable, lorsque MSF en appelle à la communauté

<sup>13</sup> (Traduction de l'auteure) Michel N. Barnett, *Empire of Humanity...*, op. cit., p.20.

<sup>14</sup> Philippe Calain, "In Search of the 'New Informal Legitimacy' of *Médecins Sans Frontières*", *Public Health Ethics*, vol.5, no.1, 2012, p.62, [https://www.researchgate.net/publication/221971406\\_In\\_Search\\_of\\_the\\_%27New\\_Informal\\_Legitimacy%27\\_of\\_Medecins\\_Sans\\_Frontieres](https://www.researchgate.net/publication/221971406_In_Search_of_the_%27New_Informal_Legitimacy%27_of_Medecins_Sans_Frontieres)

<sup>15</sup> En transposant le terme anglais d'« encampment », Michel Agier – anthropologue, directeur d'études à l'EHESS – souligne l'intention politique derrière l'utilisation des camps de réfugiés comme lieux d'une mise à l'écart : Michel Agier (dir.), *Un monde de camps*, La Découverte, 2014.

<sup>16</sup> *Ibid.*

<sup>17</sup> Voir par exemple la tribune de Joanne Liu, Présidente internationale de MSF de 2013 à 2019 : « Libye : la France, l'UE et les réseaux criminels, main dans la main », *Libération*, 6 septembre 2017, [https://www.liberation.fr/planete/2017/09/06/libye-la-france-l-ue-et-les-reseaux-criminels-main-dans-la-main\\_1594531](https://www.liberation.fr/planete/2017/09/06/libye-la-france-l-ue-et-les-reseaux-criminels-main-dans-la-main_1594531)

internationale au sujet des conditions de vie et de l'érosion de la protection des droits des réfugiés dans les camps en Tanzanie ou au Kenya<sup>18</sup>, elle presse les pays riches d'assumer une part de responsabilité qui soit à la hauteur de leurs moyens matériels.

Cependant, c'est surtout contre l'hypocrisie des gouvernements européens que s'insurgent les organisations humanitaires, même si l'instrumentalisation des phénomènes migratoires au service d'ambitions politiques n'est certes pas l'apanage des gouvernements européens. Mais la posture moralisatrice de ces derniers vis-à-vis du reste du monde, leur disposition à se poser en modèles civilisationnels et à se targuer de respecter les droits de l'Homme<sup>19</sup> les exposent à être mis en face de leurs contradictions.

Par ailleurs, face à la diabolisation des réfugiés dans les discours populistes de droite et d'extrême droite qui les assimilent à des « criminels<sup>20</sup> », à des « voleurs, assassins, violeurs<sup>21</sup> », ou à une menace contre laquelle la Grèce serait le « bouclier » de l'Europe<sup>22</sup>, les organisations qui travaillent à leurs côtés peuvent difficilement rester silencieuses. À ce titre, la montée du sentiment anti-immigration ou du moins l'absence d'un débat politique nuancé a probablement contribué à ce qu'elles contestent de plus en plus activement le discours dominant au sujet des enjeux migratoires<sup>23</sup>. Cette contestation n'a d'ailleurs pas seulement pour but d'exprimer une solidarité avec les populations en détresse. Elle est aussi, sans doute, nécessaire vis-à-vis des donateurs auxquels les organisations se doivent de dire qui elles sont, et ce pour quoi elles s'engagent.

---

<sup>18</sup> "Dadaab to Somalia: Pushed back into peril", October 2016, <https://www.msf.org/za/news-and-resources/publications/dadaab-somalia-pushed-back-peril>; communiqué de presse MSF, "Urgent increase in assistance needed as refugee camps now full", 16 November 2016, <https://www.msf.org/tanzania-urgent-increase-assistance-needed-refugee-camps-now-full>

<sup>19</sup> Le 24 juin 2018, lors du mini-sommet européen sur la question migratoire, le Président français Emmanuel Macron martèle : « N'oublions jamais nos valeurs, je serai intraitable sur ce point. Nous avons des valeurs. C'est ce qui nous a faits », voir « Migrants : la France "n'a de leçons à recevoir de personne", affirme Macron », *Le Parisien*, 24 juin 2018, <https://www.leparisien.fr/politique/migrants-la-france-n-a-de-lecons-a-recevoir-de-personne-affirme-macron-24-06-2018-7790982.php>

<sup>20</sup> Déclaration du ministre de l'Intérieur italien Matteo Salvini, lors d'un déplacement en Sicile, en juin 2018, <https://www.lesechos.fr/2018/06/italie-salvini-reaffirme-sa-ligne-dure-sur-limmigration-991785>

<sup>21</sup> Déclaration du chroniqueur et candidat pressenti à la présidence de la République française, Éric Zemmour, lors de l'émission « Mineurs isolés : une naïveté française ? » sur *CNews*, le 30 septembre 2020, <https://www.valeursactuelles.com/societe/propos-sur-les-mineurs-isoles-les-journalistes-de-cnews-se-desolidarisent-deric-zemmour>

<sup>22</sup> Déclaration de la Présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen en conférence de presse pendant une visite à la frontière gréco-turque le 3 mars 2020, <https://bruxselsfuture.files.wordpress.com/2020/03/lunion-soutient-son-bouclier-grec-la-libre-4-mars-2020.pdf>

<sup>23</sup> Jocelyne Streiff-Fénart, « Pour en finir avec la moralisation de la question migratoire », *Les migrant.e.s dans l'impasse des gouvernances*, *Mouvements*, n° 93, printemps 2018, p. 20.

### Du pragmatisme au militantisme citoyen

Pourtant, en pratique et à l'échelle globale, l'action humanitaire s'accommode mal de postures normatives. Sans être totalement utilitariste puisqu'elle se préoccupe de l'intention de l'acte qui doit être désintéressé, l'éthique humanitaire est fondamentalement ambivalente, « simultanément universelle et circonstancielle<sup>24</sup> ». De fait, bien qu'elles soient motivées par un sentiment d'injustice, les prises de parole des organisations humanitaires sont souvent le fruit de considérations réalistes davantage que morales. La visibilité de l'organisation dans un contexte donné, sa capacité à « faire résonance » avec la société civile du pays, et l'intérêt des médias susceptibles d'amplifier l'écho de ses messages, sont autant de facteurs qui entrent dans le calcul risques-bénéfices à l'aune duquel le caractère opportun d'une prise de parole est évalué.

Quelle que soit la rationalité de ces facteurs, les organisations humanitaires ne peuvent ignorer qu'elles contribuent à la surreprésentation dans l'espace public de certaines crises ou de certaines victimes aux dépens d'autres, dessinant malgré elles une forme de hiérarchie des responsabilités et des souffrances. À cet égard, la tentation qui traverse régulièrement de nombreuses organisations de faire de leur présence un acte politique en tant que tel, en occupant l'espace médiatique au sujet de contextes où le volume et l'impact de leurs opérations en termes de vies sauvées sont les moins conséquents, soulève un certain nombre de questions difficiles. On peut se demander quelle est la place du travailleur humanitaire et celle du citoyen dans ce désir de politisation. Sans faire de l'action humanitaire le fer de lance utopiste de valeurs prétendument universelles, les organisations n'ont-elles pas un devoir de cohérence vis-à-vis de populations qui comptent parfois sur elles pour amplifier leur voix ? Finalement, en voulant esquisser le tolérable et l'intolérable, on peut aussi se demander si les acteurs humanitaires ne contribuent pas à projeter une lecture manichéenne du monde susceptible d'alimenter la radicalisation des discours et d'attiser la polarisation des débats.

*L'auteure tient à remercier les collègues des différentes sections de MSF pour les entretiens qu'ils lui ont accordés ainsi que pour leur relecture attentive. Cet article n'engage que son auteure et nullement l'organisation à laquelle elle appartient.*

---

#### Biographie • Maelle L'Homme

Titulaire d'un master en santé publique et d'un master en sciences politiques, Maelle a rejoint Médecins Sans Frontières (MSF) en 2015 en tant que responsable des activités communautaires en République démocratique du Congo, en République centrafricaine et au Yémen. Puis, elle a travaillé en tant que coordinatrice de projet au Soudan du Sud et en Tanzanie, entre autres. Aujourd'hui, Maelle est chargée de recherches à l'Unité de Recherche sur les Enjeux et Pratiques Humanitaires (UREPH), basée au centre opérationnel de MSF à Genève.

---

*Reproduction interdite sans l'accord de la revue Alternatives Humanitaires. Pour citer cet article :*

Maelle L'Homme, « Discours humanitaires et enjeux migratoires : l'exception européenne ? », *Alternatives Humanitaires*, n°18, novembre 2021, p. 59-67,

<https://alternatives-humanitaires.org/fr/2021/11/10/discours-humanitaires-et-enjeux-migratoires%e2%80%af-lexception-europeenne%e2%80%af/>

ISBN de l'article (PDF) : 978-2-37704-874-8

---

<sup>24</sup> Michel N. Barnett, *Empire of Humanity...*, op. cit., p.11.